



DOSSIER SPÉCIAL

ENVIRONNEMENT

# la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)





## ÉDITO

Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny sur Saône

*Chères Albignolaises et Chers Albignolais,  
L'accueil des migrants est au cœur des problèmes soulevés par de nombreuses communes. Depuis 2011, Albigny accueille près de 180 demandeurs d'asile, logés sur un ancien site du centre hospitalier gériatrique dont une dizaine d'enfants fréquentent notre école. Au départ nous étions réticents, mais le Préfet ne nous a pas laissé le choix...*

*Aujourd'hui, je dois reconnaître que cela ne génère pas de problème significatif...*

*Ces réfugiés viennent d'une vingtaine de pays ; de beaucoup de région du monde. **L'organisation du site est gérée par l'association « Forum des réfugiés »** qui aide et soutient ces demandeurs d'asile dans leur quotidien et leurs démarches juridiques et administratives.*

*La durée de l'hébergement est d'environ une année, durant laquelle l'instruction des dossiers de demandes d'asile est faite par les organismes officiels.*

***Moins de 20 % des demandeurs d'asile sont régularisés et reçoivent une carte de séjour limitée dans le temps.** Grâce à leurs qualifications quelques-uns sont salariés dans une entreprise Albignolaise.*

*Les autres sont indemnisés pour retourner dans leur pays d'origine. Malheureusement **beaucoup restent en France et deviennent des « sans-papiers ».***

***L'État doit prendre ses responsabilités et mettre en œuvre une démarche plus efficace, obligeant les demandeurs d'asile non régularisables à rentrer dans leurs pays d'origine.***

*Notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'a pas l'aptitude ni la capacité financière d'accueillir ceux qui doivent sortir de centre d'accueil et sont en situation irrégulière.*

***Mon devoir en tant que Maire est de préserver l'équilibre sociologique d'Albigny,** d'autant plus qu'en matière de solidarité et mixité sociale nous n'avons pas de leçon à recevoir...*

***Bien sûr, chacun en fonction de ses possibilités et ses convictions peut s'investir dans une démarche de solidarité vis-à-vis de son prochain ;** mais ce n'est pas le rôle d'une commune de se substituer à l'État avec l'argent collectif.*

*D'autant plus que les dotations financières d'État nous ont été amputées de près de 30%.*

*Durant cette période de fête de fin d'année, je souhaite que chacun trouve la Paix ainsi que l'amitié dont il a besoin.*

## Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup - Herlander Lourenço - Nathalie Depaoli - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



## SOMMAIRE

Édito	p2
L'info municipale	p3
Éducation / Jeunesse	p10
Dossier environnement	p15
Associations	p23
Vie de la commune	p29
Économie / Commerce	p31
Informations albignolaises	p32

## LA POLICE MUNICIPALE COMMUNIQUE

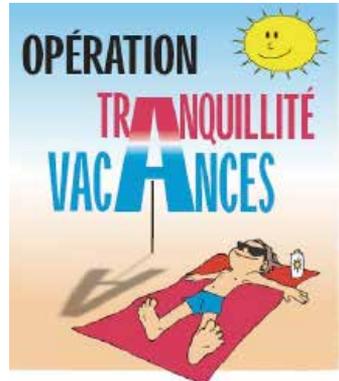
### Opération Tranquillité Vacances (OTV)

*Pour partir en vacances en toute sérénité et faire surveiller son domicile par la Police Municipale et la Gendarmerie de Neuville.*

À tout moment de l'année, si vous devez vous absenter pendant plusieurs jours, pensez à le signaler à la Police Municipale qui, en partenariat avec la Gendarmerie de Neuville sur Saône, effectuera régulièrement des rondes de surveillance à votre domicile. Un dispositif qui a fait ses preuves et qui permet d'enregistrer une baisse du taux de cambriolages dans les communes qui le pratiquent. À ce jour sur la totalité des cambriolages ou tentatives de cambriolages recensés sur Albigny cet été, seule 1 maison faisant partie du dispositif de surveillance a été visitée.

Pour bénéficier de OTV il suffit de prendre contact avec la Police Municipale d'Albigny au : **06 75 08 31 87** ou par mail à **[policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr](mailto:policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr)**. Vous pouvez également remplir le formulaire via le site internet de la commune.

Pour les commerces et les entreprises, pensez VIGIDEL 69, un nouveau dispositif qui a pour objectif de vous informer de tout phénomène délictueux commis dans votre zone géographique d'implantation. En collectant les adresses « email » de chaque commerce et entreprise du secteur la Gendarmerie du Rhône peut cibler des messages de mise en garde en direction d'une zone d'activité spécifique. Des informations qui sont ensuite communiquées par les « référents sûreté » au niveau départemental ▶



#### POUR S'INSCRIRE :

[referent-surete-ggd69@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:referent-surete-ggd69@gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
Tél. : 04 37 85 21 70 ou 04 37 85 21 71



## LA POLICE MUNICIPALE COMMUNIQUE

### Sécurité routière

*Nouvelles réglementations au code de la route votées en juillet 2015 et applicables depuis.*

- Interdiction formelle de tenir son téléphone portable en main en conduisant mais aussi de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille et ce même à vélo (conversation téléphonique, musique ou radio). Seul le dispositif « **bluetooth** » est autorisé s'il est intégré au véhicule ou au casque pour les 2 roues.



- La limite d'alcool autorisée au volant passe de 0,5 g/l à **0,2 g/l d'alcool** dans le sang pour tous les titulaires d'un **permis probatoire** et les **conducteurs en apprentissage** : 0.2 g/l, c'est **zéro verre d'alcool** car dès le 1<sup>er</sup> verre, ce seuil peut-être dépassé.

- Les contraventions pour les stationnements ou arrêts gênants sur les trottoirs, passages piétons, accotements piétons, pistes et bandes cyclables, devant une borne incendie... **passent désormais à 135€** au lieu de 35€

▮ *Pour le bien de tous, la Police Municipale fait appel à votre vigilance.*

### Déplacements sur les trottoirs facilités !

La Police Municipale rappelle qu'afin de ne pas compromettre la commodité du passage des piétons, il faut impérativement penser à élaguer ses haies débordantes sur les trottoirs et les chaussées. Il faut également dégager les lignes téléphoniques ou électriques qui sont prises dans les branches d'arbres et risquent d'être endommagées et de vous priver de l'alimentation électrique ou téléphonique

#### **Attention !**

*Ce manquement pourrait faire l'objet d'une verbalisation. Il en est de même en hiver pour le déneigement et le salage des trottoirs devant vos habitations*



## COURS DE SECOURISME

### Comment réagir à l'apparition d'une douleur

*Il est 19h, une personne de 45 ans pendant ses activités ressent une douleur dans la poitrine. Elle s'interrompt et la douleur disparaît mais reprenant ses actions celle-ci revient !*



- Que faire ?
- Dois-je appeler ?
- Qui et comment procéder ?
- Quels gestes dois-je entreprendre ?
- Faut-il chercher un défibrillateur ?

La réponse à ces questions et à bien d'autres vous seront données les **17, 19 et 20 novembre prochain de 19h à 21h30 Espace Henri Saint-Pierre** au cours d'une

formation diplômante donnée par le CASC (Comité d'Animation Sociale et Culturelle) des sapeurs-pompiers du Rhône en 7h. Une formation ouverte à tous dès l'âge de 10 ans.

Coût 65€/personne ▶

#### RENSEIGNEMENTS :

En mairie ou auprès de Gérard Renfer au : 06 30 70 36 37

## Calendrier des vacances scolaires



 Vacances de la Toussaint : du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2015.

 Vacances d'hiver : du vendredi 12 février au lundi 29 février 2016.

 Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016.

 Vacances de Pâques : du vendredi 8 avril au lundi 25 avril 2016.

 Vacances d'été : mardi 5 juillet 2016.

- Le départ en vacances à lieu le soir après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Pour information des parents, les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016.

## Élections régionales

### 6 et 13 décembre 2015



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

#### Qui peut voter ?

Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin ▶

## Permanence juridique

Maître Aurélie Cohendet avocate, effectue une permanence juridique un samedi par mois à la mairie de Curis au Mont d'Or. Une consultation ouverte à tous sur rendez-vous pris en mairie ▶



# APPEL À CANDIDATURES DE BÉNÉVOLES

Unique établissement culturel public gratuit de la commune, la bibliothèque donne à chacun la possibilité de s'informer, de développer son imaginaire, de se former et de se divertir. C'est un lieu pour tous, un espace public où les habitants de tous âges se rencontrent, échangent et se cultivent.

Afin de dynamiser ce service de proximité apprécié de tous et pour mettre en ligne son catalogue et élargir ses horaires d'ouverture au public, la Municipalité fait appel à de nouveaux bénévoles. Alors, si vous avez un peu de temps libre, que vous êtes accueillants, chaleureux, souriants et dynamiques vous pouvez jouer un rôle important dans la qualité du service de la bibliothèque en partageant vos talents ▶



**Cela vous intéresse !**

**Rejoignez l'équipe des bibliothécaires bénévoles !**

Prenez contact directement avec Marie-Françoise Froment titulaire du poste d'adjoint du patrimoine à la bibliothèque ou avec Gilbert Convard, 1<sup>er</sup> adjoint, élu référent de la bibliothèque ([gc@mairie-albignysursaone.fr](mailto:gc@mairie-albignysursaone.fr)).

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ALBIGNY SUR SAÔNE**

Tél. : 04 72 26 61 00 // [bibliotheque@mairie-albignysursaone.fr](mailto:bibliotheque@mairie-albignysursaone.fr)



## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015

### Nouveau parcours d'Albiniaca

Cette année, il y avait beaucoup de sites à visiter, Albiniaca ayant inauguré son Parcours du patrimoine, qui permet désormais de découvrir 18 points historiques du territoire communal (bâtiments publics et privés).

Pour matérialiser ce Parcours des panneaux explicatifs ont été apposés de façon pérenne sur les bâtiments, ils permettent désormais aux promeneurs de pratiquer la visite toute l'année. Un plan général avec la situation géographique des lieux est en place à l'extérieur de l'église et au parking de Villevert.

La cérémonie d'inauguration du Parcours du patrimoine a réuni à la salle du Lavoir les membres de l'association Albiniaca, Éric Deboos propriétaire du château, des représentants du Conseil Municipal et le Maire Jean Paul Colin qui a félicité l'association pour ce travail de mise en valeur du patrimoine et pour ses recherches sur l'histoire de notre commune. Sans oublier de remercier Éric Deboos qui tous les ans ouvre son château à des centaines de visiteurs et Marie Jo Convard pour sa belle **exposition sur les bistrots et restaurants de 1913 à nos jours**. Il a ensuite rappelé que c'est la commune qui a financé les panneaux explicatifs qui resteront en place définitivement.

Un vin d'honneur a ensuite permis à tous les participants de continuer à échanger autour du verre de l'amitié.

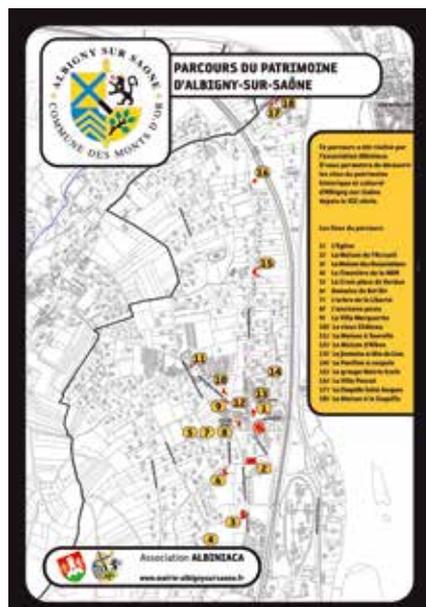
**En savoir plus sur le parcours :**  
[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr), rubrique culture et sous rubrique Parcours du patrimoine.

Dimanche 20 septembre pour ces journées du patrimoine, Albiniaca a aussi fait visiter la maison de l'Accueil. Une maison du début du 18e siècle dont les murs du salon ont été peints à la détrempe en 1710 par Daniel Sarrabat (artiste Lyonnais).

Christine et Éric, propriétaires du château, ont ouvert leur demeure à plus de 480 personnes qui en ont fait la visite au cours du week-end. Ce château fort construit à partir de 1173 est en cours de restauration. Légué à la commune en 1835, la Municipalité y avait installé l'école en 1843 et la mairie de 1844 à 1905. Jusqu'en 1848 il abrita aussi l'église. En 1942 il a été vendu à un particulier pour répondre à un besoin de trésorerie. Depuis le 6 février 1942 il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Enfin, le temps de ce week-end les visiteurs ont pu découvrir l'exposition de cartes postales, photos et documents issus de la collection privée de Marie Jo Convard et relatant l'histoire des bistrots et restaurants d'Albigny

**Merci aux organisateurs des Journées du patrimoine. Rendez-vous en septembre 2016 !**



## FORUM DES ASSOCIATIONS

### Bonne fréquentation et adhésions en nombre

À la rentrée, samedi 5 septembre le forum des associations s'est déroulé dans la cour du Lavoir.



Que ça soit dans le sport, la culture, les loisirs ou l'humanitaire, chacune a pu présenter ses activités, ses jours et horaires et bien sûr prendre des adhésions. Le soleil était même de la partie pour rendre le moment agréable !

Plusieurs familles nouvellement arrivées sur la commune se sont vues remettre sur le stand mairie « **le pack nouvel habitant** » (renseignements sur les services publics, médicaux, associations et une clé USB avec des photos et le lien vers le site Internet de la commune). Elles ont aussi pu échanger avec les élus présents.

En plus des associations, il y avait un stand expliquant le covoiturage dans le Val de Saône, qui a intéressé un grand nombre de visiteurs.

Le forum est une manifestation importante de la vie de la commune puisqu'il met en avant les associations qui sont des lieux d'échanges et de rencontres et par là même un élément indispensable à la vie sociale d'Albigny.

Le verre de l'amitié organisé par la Mairie au café du Marronnier a permis à chaque participant de finir la manifestation de manière conviviale !

en plein coeur de  
**NEUVILLE-SUR-SAONE**

**TRAVAUX EN COURS**  
(livraison 2ème trimestre 2016)  
**APPARTEMENTS**  
du STUDIO au 4 PIECES  
à partir de **118 000€**

une réalisation

**6ème Sens**  
Immobilier

**PROMOTION**

Retrouvez tous nos programmes sur  
[www.6emesensimmobilier.com](http://www.6emesensimmobilier.com) **04 72 56 40 00**

## ÉTÉ 2015

### Un 14 juillet exceptionnel

Cette année, la commune a vécu une cérémonie de grande ampleur pour la fête Nationale, grâce à la présence des stagiaires de la préparation militaire marine de Bourg en Bresse, groupe « matelot Montfort », venus défiler sur la commune.



Un de leurs instructeurs habitant Albigny, la Municipalité les avait invités à participer au 14 juillet. Ces militaires en armes ont donné de l'éclat au cortège.

Une délégation de la Gendarmerie de Neuville, ainsi que des représentants de la base aérienne du Mont Verdun, des pompiers de Couzon et Genay, les scouts marins Saint Érasme étaient aussi présents. Et, ce sont 2 jeunes scouts qui ont monté les couleurs, aidés par un militaire. Puis les représentants du Conseil Municipal d'Enfants ont déposé au pied du monument aux morts les gerbes de la Municipalité et des Anciens Combattants.

Le Maire Jean Paul Colin a fait un discours très applaudi. « **Rendons hommage à celles et ceux qui veillent au respect de l'ordre public républicain, à la préservation de notre sécurité quotidienne, sans lesquels, la liberté, l'égalité et la fraternité ne seraient que des formules vides de contenu.** » De nombreux Albignolais étaient présents et ont apprécié cette cérémonie différente.



Un vin d'honneur offert par la commune a rassemblé tous les participants et les échanges furent riches.

L'après-midi, l'Amicale des Anciens Combattants avait organisé un concours de pétanque au clos bouliste, qui a réuni de nombreuses doublettes dans une bonne ambiance 🍷

## RENTRÉE SCOLAIRE 2015

### Quelques chiffres, quelques mots

**Effectif global du groupe scolaire les frères Voisin : 224 élèves.**

**Réparti ainsi :**

**École élémentaire : 152 élèves sur 6 classes.**

**École maternelle : 72 élèves sur 3 classes.**

D'une manière générale, d'année en année, les effectifs restent stables (246 élèves en 2014).

**Les horaires de classe sont les suivants :**

- lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 11h45 le matin et 13h45 à 15h45 l'après-midi
- mercredi 8h30 à 11h30.



### Répartition des classes en élémentaire

CLASSE	PROFESSEUR	EFFECTIF
CP	Mme Mas	25 élèves
CP/CE1	Mmes Duperray et Wiederkehr	20 élèves
CE1	Mme Doix	24 élèves
CE2	Mme Laquet et M Morisot	29 élèves
CM1	Mme Caillot et M Morisot	25 élèves
CM2	Mme Guillot	29 élèves

Cette année, Alice Roquefort, une nouvelle professeure d'éducation musicale est arrivée à l'école. Elle remplace Philippe Torossian.



### Répartition des classes en maternelle

CLASSE	PROFESSEUR	EFFECTIF
Petite section	Mme Bourgeon	22 élèves
Moyenne section	Mme Dumarty	27 élèves
Grande section	Mmes Froquet	23 élèves



**Horaires de la Garderie périscolaire :**

Tous les matins : 7h30 à 8h30 et uniquement le mercredi de 11h30 à 12h30.

**Tous les après-midi :**

**De 15h45 à 16h30 : NAP (Nouvelles Activités Périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2014).**

**Et, de 16h30 à 18h30 : garderie périscolaire.**



# ALBIJEUNES

## Centre de loisirs de 3 à 18 ans



Albijeunes est le centre de loisirs des Albignolais de 3 à 18 ans auxquels il propose 5 pôles d'activités :

- de **Nouvelles Activités Périscolaires** (NAP) de 15h45 à 16h30 au groupe scolaire des frères Voisin, tous les jours de la semaine sauf le mercredi
- du **Périscolaire** de 7h30 à 8h30 tous les matins de la semaine et de 16h30 à 18h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi de 11h30 à 12h30.
- du **Centre de Loisirs 3/5 ans** à chaque vacances scolaires sauf Noël et mois d'août.
- du **Centre de Loisirs 6/11 ans** aux mêmes périodes
- de **l'Accueil Ados** le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 14h à 18h ainsi que la deuxième semaine de vacances scolaires.

### 1. Nouvelles Activités Périscolaires

Les NAP résultent de la réforme des rythmes scolaires. À Albigny l'organisation s'est portée sur un arrêt des cours à 15h45 et la mise en place d'activités.

Pour les maternelles, l'équipe des ATSEM du groupe scolaire s'est portée volontaire pour participer à la mise en place de ces activités et garantir une continuité dans l'accueil des enfants. Depuis la rentrée, ces derniers disposent d'une nouvelle salle permettant des activités manuelles, des animations, des lectures ainsi qu'un libre accès à des jeux. L'équipe dispose aussi de la cour favorisant l'initiation sportive. Le planning des activités est à consulter à l'entrée des maternelles avec une mise à jour quasi

hebdomadaire.

De la même façon les élémentaires bénéficient d'une proposition d'activités dont les objectifs sont la découverte artistique et culturelle, l'expression, l'autonomie et le sport

#### Programme NAP en élémentaire

LUNDI	
Activités	Classes
Manuelle	CP
Sport	CE1
Théâtre	CE2
Temps des leçons	CM1
Temps des leçons	CM2

	MARDI
Activités	Classes
Bibliothèque	CP
Temps des leçons	CE1
Temps des leçons	CE2
Théâtre	CM1
Sport	CM2

	JEUDI
Activités	Classes
Jeu construction/ société	CP
Libre	CE1
Sport	CE2
Temps des leçons	CM1
Théâtre	CM2

	VENDREDI
Activités	Classes
Libre	CP
Activités manuelles	CE1
Libre	CE2
Sport	CM1
Temps des leçons	CM2



## 2. Le périscolaire

Le périscolaire a plus un but ludique, l'enfant peut jouer librement. L'animateur reste force de proposition par la mise en place d'activités, d'ateliers ; mais l'enfant a le choix de faire ou pas. Il dispose d'une réelle autonomie et peut choisir comment occuper son temps toujours sous la surveillance d'une équipe active.

Pour cela les équipes disposent de matériel sportif, de jeux de société et de construction, d'un coin lecture, du matériel selon les besoins et les attentes des enfants. Des salles adaptées sont utilisées pour cet accueil. **Un planning est mis en place chaque semaine par l'équipe d'animation, il est consultable à l'entrée des maternelles.**

## 3. Le centre de loisirs 3/5 ans

Situé dans l'enceinte du groupe scolaire, Albijeunes peut accueillir 24 enfants de 8h à 17h45 (inscription possible à la journée) dans des locaux adaptés disposant de

couchettes, d'une salle de motricité, d'une belle salle d'activités et de tous les extérieurs.

Les programmes sont disponibles 3 semaines avant les vacances scolaires et sont distribués par l'école.

Ouverture du centre de loisirs :

- Du 19 au 30 octobre 2015
- Du 15 au 26 février 2016
- Du 11 au 22 avril 2016
- Du 6 au 22 juillet 2016

## 4. Le centre de loisirs 6/11 ans

Le centre de loisirs 6/11 ans est à la Maison des Associations avec une capacité de 36 enfants. Il dispose aussi de la salle Henri Saint Pierre garantissant un vaste espace pour réaliser les activités même en cas d'intempéries.

Les horaires d'ouverture et les dates sont identiques à celles du centre de loisirs 3/5 ans. L'encadrement est réalisé par une équipe d'animateurs diplômés BAFA. L'association Albijeunes favorisant la formation des jeunes de 17 ans aux fonctions d'animateur.



## 5. L'Accueil Ados 12/18 ans

Ouvert tous les mercredis de 14h à 19h, les vendredis de 16h à 19h et tous les samedis de 14h à 18h (sauf sorties et après-midi sportifs).

Séjours et semaines à thème la deuxième semaine de chaque période de vacances scolaires. Albijeunes c'est le local, des 12/18, avec la possibilité de monter tous types de projets dans tous les domaines (artistique, musicale, sportif, loisirs, sorties, soirées...) **N'hésitez pas à venir visiter les locaux, pour faire rencontrer d'autres jeunes et mettre en place ce dont vous avez envie.** L'animateur est toujours présent aux heures d'ouverture et veille au bon fonctionnement de la structure.

Le travail d'Albijeunes 12/18 se fait en intercommunalité avec Saint Germain-au-Mont d'Or et l'ASI

## Planning ados jusqu'à décembre 2015 :

JOUR	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<b>Mercredi</b>		4 : Graff'	2 : Bubble Bump (Foot en bulle)
<b>Vendredi</b>	2 : Sortie ciné	6 : Local Ouvert	4 : Local ouvert
<b>Samedi</b>	3 : Local fermé	7 : Tournois Fifa	5 : Film
<b>Mercredi</b>	7 : Tournois Badminton	Jour Férié	9 : Tournois Ping Pong
<b>Vendredi</b>	9 : Local ouvert	13 : Local Ouvert	11: Local ouvert
<b>Samedi</b>	10 : Décoration d'Albijeunes	14 : Paint Ball salle Henry St Pierre	12 : Graff'
<b>Mercredi</b>	14 : Local ouvert	19 : Sortie Bowling	16 : Patinoire
<b>Vendredi</b>	16 : Soirée Halloween	21 : Local ouvert	18 : Soirée Raclette
<b>Samedi</b>	Vacances	22 : Poker (mise en bonbons)	Vacances
<b>Mercredi</b>	Vacances		Vacances

Des modifications et des propositions peuvent venir compléter ou modifier ce programme.

Renseignements au : 06 79 18 19 75 ou par mail : albijeunes @agds.fr





## ENVIRONNEMENT

Préserver, protéger et améliorer notre environnement et le cadre de vie d'Albigny, chercher à vivre mieux, s'inscrire dans une démarche de développement durable, cela passe par un ensemble d'actions concrètes et facilement réalisables au quotidien.



## FAUCHAGE, DÉSHERBAGE DES ESPACES PUBLICS

### La Métropole s'engage

À Albigny sur Saône, comme dans tout l'espace métropolitain (du Grand Lyon) c'est la Métropole de Lyon qui assure la mission de nettoyage de la plupart des espaces publics ce qui comprend notamment le fauchage et le désherbage.

Aujourd'hui, le fauchage des talus, fossés et accotements des voies se fait de façon raisonnée afin d'allier sécurité routière et respect de la biodiversité. Le fauchage raisonné, c'est un fauchage qui tend à couper moins court, moins large et moins fréquemment. Il permet ainsi la croissance complète des végétaux qui vont se ressemer naturellement et combattre les mauvaises herbes comme l'ambrosie par exemple, source d'allergie pour un grand nombre de métropolitains.

Ce type de fauchage est maîtrisé. Il ne met pas en danger les usagers de la route (auto, moto, vélo ou piétons) mais signifie que la Métropole est soucieuse de la protection de l'environnement et assume sa responsabilité.

Pour le désherbage, depuis 2005 dans le cadre du plan Écophyto 2018 et la loi Labbé du 23 janvier 2014, consciente des effets néfastes des produits phytosanitaires sur la santé, la Métropole renonce progressivement et durablement à l'usage de pesticides pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens.

#### LE SAVIEZ-VOUS

**La fauche est réalisée 3 fois/an (2 en été et 1 en octobre) à hauteur de 10cm le long des voies métropolitaines hors agglo.**

désherbage chimique préventif (Roundup) au désherbage chimique curatif, la prochaine étape est celle du « **Zéro pesticide** ».

Pour y parvenir les agents de la Métropole utilisent de plus en plus de techniques alternatives telles que :

- le paillage des sols
- le désherbage mécanique
- le désherbage thermique
- la végétalisation contrôlée.

Les 900 agents du nettoyage de la Métropole participent au désherbage manuel des trottoirs et des places en sols imperméables. Plus aucun pesticide n'est utilisé sur ces surfaces.

### **Zéro pesticide !**

Pensez-y pour vos jardins ! Vous protégez votre santé, la ressource en eau de la planète, vous contribuez à améliorer la biodiversité, vous préservez la qualité du paysage et respectez l'environnement et les écosystèmes naturels existants.

Attention, contrairement aux idées reçues les végétaux sur les trottoirs ou au pied des arbres ne signifient pas un manque d'entretien mais la volonté du retour de la biodiversité dans l'espace urbain.

Le désherbage n'est pas systématique, il est possible de laisser la végétation se développer dans certains lieux tout en la maîtrisant.

Des méthodes que les 2 jardiniers de la commune, en charge de l'aménagement, de la conservation et de l'embellissement des espaces verts pratiquent eux aussi sur les massifs et les jardins des espaces communaux.

Alors, vous aussi pour vos jardins n'attendez plus pour agir de la sorte, soyons tous acteurs du développement durable ►

**Sur 100 espèces de fleurs 30 au moins vivent au bord des routes !**

**En dessous de 40cm de hauteur de végétaux les conditions de visibilité des automobilistes ne sont pas altérées.**

**3ml d'herbicide à base de glyphosate soit environ un bouchon de stylo peuvent polluer un ruisseau d'1m de large sur 10km ! C'est peu ! et c'est beaucoup !**

**La contamination par les pesticides se fait par inhalation, par contact avec la peau et par les résidus de produits (eau et aliments)**

## **MES DÉCHETS JE LES TRIE**

### **Restons mobiliser**

Poubelles vertes, poubelles jaunes, je n'oublie pas de trier mes déchets quotidiens et de porter mes objets encombrants usagers en déchetteries, il en existe 18 sur le territoire de la Métropole.

La plus proche d'Albigny se trouve à Neuville sur Saône.

#### **Adresse :**

Avenue des Frères Lumières  
Neuville sur Saône  
Tél. : 04 72 08 92 75

#### **Ouverture :**

- 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :
- du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
- le samedi : 9h à 17h
- dimanche : 9h à 12h
- fermeture les jours fériés.

- 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :
- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
- le samedi : 8h30 à 18h30
- le dimanche de 9h à 12h
- fermeture les jours fériés ►



# petit guide du tri



## les déchets recyclables [en vrac]

### – bouteilles et flacons en plastique



### – papiers

prospectus, journaux, magazines, annuaires, impressions, enveloppes...



### – métal

cannes, aérosols, boîtes de conserve, barquettes aluminium...



### – cartons

emballages, briques alimentaires...

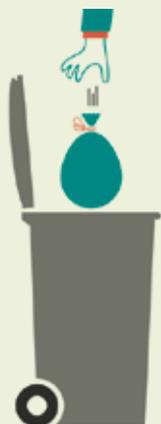


 *Tout le monde rêve d'une seconde chance, vos déchets aussi.*



| [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
la métropole



**les déchets ménagers**  
[en sac fermé]

Jeter les ordures ménagères dans le bac gris



**le verre**  
[en vrac dans un silo]

Déposer les pots, bocaux et bouteilles en verre ayant contenu de l'alimentaire sans bouchons ni couvercles



**les déchets organiques**  
[à composter]

Composter les épluchures, les plantes mortes ou les restes de repas

**les encombrants et les déchets spéciaux**  
[à la déchèterie]



encombrants



gravats



ferraille



papier



plâtre



huile



bois



végétaux



électro-ménagers



cartons aplatis



textiles



corrosif



inflammable



nocif



batteries



piles

**18 DÉCHÈTERIES PRÈS DE CHEZ VOUS**

**HORAIRES D'HIVER**  
[01/11 > 31/03]

lun > ven | 9h > 12h / 14h > 17h  
samedi | 9h > 17h  
dimanche | 9h > 12h  
fermeture les jours fériés

**HORAIRES D'ÉTÉ**  
[01/04 > 31/10]

lun > ven | 8h30 > 12h / 13h30 > 18h  
samedi | 8h30 > 18h30  
dimanche | 9h > 12h  
fermeture les jours fériés

le dimanche, la déchèterie de Villeurbanne nord est fermée

Certaines déchèteries disposent de recycleries :  
Champagne-au-Mont-d'Or, Francheville, Lyon 9<sup>ème</sup> et Villeurbanne Sud.

Les radiographies sont acceptées dans toutes les déchèteries.

# Albigny-sur-Saône

## Collecte saisonnière de proximité

En 2015

*...rendez-vous,*

Parking rue Jean Chirat,  
en face du parc de l'Accueil

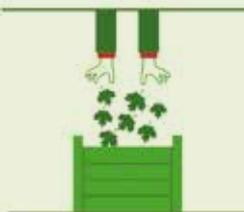
*tous les samedis...*

de 9h30 à 12h30  
de 13h30 à 16h30

du 5 septembre au  
21 novembre inclu

*Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole de Lyon.  
Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.*

## Les déchets de mon jardin



*Je peux composter*

chez moi (ou) en filière

En apportant mes déchets verts  
en **déchèterie** ou dans un point de  
collecte saisonnière de proximité



*Tous les déchets végétaux sont acceptés :*

*Tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.*



♥ Tout le monde rêve d'une seconde chance,  
vos déchets aussi.  
| [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
la métropole

## TERRE VÉGÉTALE

### La mairie en recherche

Si vous projetez des travaux sur votre terrain et que se présente l'éventualité d'un surplus de terre végétale (ni gravats, ni terres dégradées) prenez contact avec la mairie qui saura en faire bon usage !



Pour la réalisation des jardins familiaux, nous recherchons de la « bonne terre ».

Qu'il s'agisse d'un petit mètre cube ou de plusieurs dizaines, contactez-nous.

Si les conditions sont remplies, nous pourrions accueillir votre « bonne terre » et ainsi lui donner une nouvelle vie pour le plus grand bonheur des futurs jardiniers !

Non seulement vous éviterez de payer la mise en décharge ou un transport lointain de votre terre, mais en plus vous ferez une bonne action en évitant aux jardiniers de devoir acheter ou faire venir de loin spécialement de la terre de jardin !

#### Rappel :

**pas de terre de démolition, pas de gravats ni de corps étrangers, uniquement de la terre propre et non polluée. Un contrôle strict sera fait avant tout accord pour enlèvement.**

**Si ce message vous intéresse contactez le secrétariat de la mairie avant de commencer votre chantier.**

**Attention, il n'est pas possible d'accueillir de la terre sans un accord préalable (préavis minimum 15 jours).**

## ATELIER ÉCO-JARDINAGE

### Apprendre et échanger : jardinage d'hier et d'aujourd'hui

La Mairie d'Albigny a organisé une soirée « atelier conférence Éco-jardinage » avec le concours de la Métropole de Lyon.

Une soirée au cours de laquelle les participants ont pu apprendre et échanger sur les pratiques anciennes et nouvelles de jardinage, sous la houlette d'une conférencière elle-même jardinière.

Cette animation gratuite était ouverte à tous les habitants du Val de Saône sur inscriptions.

Un petit pot amical a clôturé la soirée à la Salle du Lavoir, rue Germain à Albigny





## MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !

### Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruches est invitée à les déclarer.

#### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche est obligatoire et ce, dès la 1<sup>re</sup> ruche, les abeilles sont aujourd'hui confrontées à des problèmes sanitaires qu'il faut gérer collectivement et c'est pourquoi il est indispensable de savoir précisément où sont situées les ruches sur la commune. Une lutte efficace est une lutte collective !

Par ailleurs, savoir où sont vos ruches permet aux organismes concernés de vous prévenir rapidement en cas d'alerte sanitaire ou d'épandage.

Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Par conséquent plus les déclarations seront nombreuses, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile et plus les aides seront importantes !

#### Qui doit déclarer ?

Tous les propriétaires de ruche, dès la 1<sup>re</sup>.

#### Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

#### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles :

- par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- par courrier en retournant le document Cerfa N° 13995\*02 à votre GDS (Groupement de Défense Sanitaire) ►

## TESTEZ LA MOBILITÉ 2.0

### Gagnez des bons d'achat à chaque trajet

Il ne s'agit pas encore de téléportation mais d'une solution de mobilité innovante pour vos trajets quotidiens : **le covoiturage en temps réel !**

À l'aide de votre Smartphone, vous allez pouvoir covoiturer à la dernière minute. Finie l'excuse : « je ne peux pas faire de covoiturage, je ne finis jamais à la même heure » !

Le Grand Lyon – La Métropole développe pour vous, habitants de son territoire, une application pour mettre en relation en temps réel, passagers et conducteurs qui effectuent un même trajet. Participez à l'automne à cette expérience en rejoignant le panel de testeurs, votre implication sera récompensée !

Rendez-vous sur :

[www.flexicov.com](http://www.flexicov.com)

pour répondre au questionnaire de participation.

Vous n'avez pas de smartphone et le covoiturage classique vous demande trop d'organisation ? Il vous reste le covoiturage spontané (de l'autostop, en mieux...) : plan des arrêts, inscription sur : [www.stop-covoiturage.fr](http://www.stop-covoiturage.fr)

#### MOBILITÉ 2.0

Testez l'application

**FLEXICOV pour covoiturer  
en temps réel.**

Pour participer :  
[www.flexicov.com](http://www.flexicov.com) ►

## COLLECTE DES LUNETTES 2015

### Le Lions Club Lyon Mont d'or réitère

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, le Lions Club Lyon Mont d'Or organise une collecte de lunettes usagées.



Cette opération a démarré au début du mois d'octobre et durera jusqu'en novembre dans notre commune ; vous pouvez y contribuer en apportant vos lunettes usagées en mairie, chez votre opticien ou votre pharmacien.

10 000 paires ont déjà été collectées par le Lions Club, étalonnées et conditionnées ensuite par la fondation nationale MÉDICO du Lions Club.

Dès le premier semestre 2016, ces lunettes parviendront dans les pays bénéficiaires en Afrique, Amérique Latine et Asie.

À noter, Les lunettes de soleil et les montures nues sont aussi acceptées.

Merci de votre participation et de votre générosité !

## RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS MÉRITANTS

### Entraîneurs, professeurs, bénévoles tous à l'honneur

Comme chaque année, la Municipalité a mis à l'honneur les sportifs les plus méritants de la commune lors d'une cérémonie à l'EHSP.

Gilbert Convard, Maire-adjoint aux associations a profité de l'occasion pour remercier tous les bénévoles des bureaux, les entraîneurs, les professeurs et tous ceux qui permettent à chacun de pratiquer sa discipline dans les meilleures conditions. Sans oublier les familles qui participent activement à la vie des clubs.

Le Conseil Municipal est très attaché au travail des associations et aux effets bénéfiques qu'elles fournissent notamment en direction des jeunes de la commune.

La danse, le judo, le foot, le karaté et le tennis de table ont été primés. Mais aussi 3 bénévoles du foot pour l'aide précieuse qu'ils apportent au club depuis de nombreuses années.

Continuez à faire briller haut et fort les couleurs d'Albigny et rendez-vous en 2016 !



## KARATÉ BOXING CLUB

### Actu de la rentrée 2015

Cette saison le club propose un programme particulièrement varié qui devrait permettre à tous de trouver le bon cours.



Tout l'été les enseignants du club, diplômés d'état ou fédéraux, ont poursuivi leur formation en participant à différents stages locaux ou nationaux en compagnie de personnalités des arts martiaux, comme Hiroo Mochizuki et Dominique Valera 9<sup>e</sup> Dan entre autres ! Ils sont ainsi prêts à dispenser un enseignement de qualité en toutes disciplines.

**Le Body Zen (plus cardio) et le Body Zen senior**, pour tous ceux qui ont envie de se défouler, de reprendre une activité physique (retour de grossesse, surcharge pondérale) ou simplement d'entretenir leur forme. Les cours sont adaptés à chaque niveau avec pour les seniors une recherche de l'entretien des muscles, de l'équilibre, de la mémoire et des réflexes.

**Le Karaté style Shotokan**, une philosophie au service du développement et de l'épanouissement de soi, le Karaté plus qu'un sport un art.

Cours mixtes pour adultes et enfants.

- 4/5 ans karaté éveillé ;
- 6/7 ans, 8/10 ans et 11/15 ans filles et garçons, l'école de Karaté.

Avec pour tous, la possibilité de passer les fameuses ceintures ! De la blanche jusqu'à la célèbre noire acquise après de très nombreuses années d'entraînement et de travail assidu.

Le Karaté est une école de la concentration et de la maîtrise de soi, ludique il est une activité idéale pour le développement psychomoteur des enfants.

**Le Self-défense mixte**, une section ouverte à partir de 16 ans. Le Self-défense augmente la confiance en

soi et la maîtrise émotionnelle par l'acquisition d'automatismes et la restitution de réflexes d'autodéfense (tout en restant dans un contexte légal).

**Le Karaté Light contact**, des cours mixtes pour adultes et adolescents uniquement (dès 16 ans), avec une « touche légère » autorisée et contrôlée. Ici l'engagement physique est garanti.

Autant de propositions qui vous permettront de trouver la vôtre alors n'attendez plus rejoignez le Karaté Boxing Club.

À vos gants, sans crainte de mouiller le maillot ! ▶

**Renseignements au :**  
06 61 75 58 86  
ou [kbc.albigny@free.fr](mailto:kbc.albigny@free.fr)  
et sur Internet :  
[kbc-albigny.com](http://kbc-albigny.com)

## 29 NOVEMBRE PROCHAIN

### Marché de Noël

Le 29 novembre, le Marché de Noël d'Albigny Danse illuminera de nouveau la Salle Henri Saint-Pierre en proposant divers objets pour vos cadeaux de Noël.



Tout au long de la journée, une tombola sera proposée aux visiteurs et aux exposants, avec un tirage toutes les heures au cours duquel des cadeaux, offerts par les exposants, seront distribués.

Côté exposants, le Marché de Noël s'adresse à tous les particuliers créateurs (et non revendeurs) d'objets ou de produits culinaires à emporter (non à consommer sur place).

Le prix de la location d'un stand est de 10€ pour une table de 2mx0,75m

avec une limite de réservation de 2 tables par exposant.

**Faites-vous rapidement connaître auprès des organisateurs, (réservation souhaitée avant le 23.11),** et retrouvez tous les documents nécessaires en ligne sur le site de la mairie :

[www.mairiealbignyursaone.fr](http://www.mairiealbignyursaone.fr)  
Côté visiteurs, la Salle Henri Saint-Pierre sera ouverte au public (entrée gratuite) de 10h à 18h et permettra à chacun de passer un agréable moment dans la convivialité et la bonne humeur ▶

**Venez flâner en cette période de fête et découvrir toutes sortes d'objets et de cadeaux pour le plaisir de tous !**

**Buvette et restauration sont prévues sur place.**

**Renseignements :**

• **Présidente : Sabine Andarelli**

**Tél. : 06 11 57 30 38**

• **Vice-présidente : Christiane Aldiolan**

**Tél. : 04 78 91 61 59**

• **Secrétaire : Annick Terrasson**

**Tél. : 06 64 21 17 20**

**Email : [albigny.danse@hotmail.fr](mailto:albigny.danse@hotmail.fr)**

**Règlement par chèque à l'ordre de Albigny Danse. Dossier**

**d'inscription à envoyer à Annick Terrasson 38 avenue Gabriel Péri 69 250 Albigny sur Saône.**

## Le Père Noël prépare sa tournée dans la commune !

Au balcon ou devant la cheminée, les fêtes de fin d'année se préparent tout au long du mois de décembre. Calendrier de l'Avent, concerts, marchés, crèches vivantes, spectacles jeune public... Les villes et villages de l'agglomération se parent des couleurs de Noël et les regards des enfants s'illuminent.

Afin de faire patienter nos chers petits Albignolais jusqu'à l'arrivée des cadeaux et d'entrer dans l'ambiance de Noël, les petits lutins du Conseil Municipal ont une nouvelle fois invité le père Noël à passer dans la commune le temps d'un calendrier de l'Avent revisité.

Il viendra donc en personne récompenser les plus patients de ses petits fans en distribuant papillotes et mandarines :

- les vendredis et samedis soir de décembre, aux environs des 18h30, en différents lieux et quartiers de la commune (comme par exemple Place de Ringsheim, La Plaine, le Clos Bouliste, Parking Villevert, La Falaise, Place Élie Guillon,...).
- le 8 décembre, dans la Cour du Lavoir.
- ainsi que le 24 décembre prochain. Place Verdun, exceptionnellement à 17h30. Pour cette dernière apparition et pour bien débiter cette belle soirée festive, le Conseil Municipal invitera petits et grands à partager boissons chaudes et friandises !

Alors à vos agendas ! ▶

## LE CLUB DES JOURS HEUREUX

### Une foule d'activités

Le Club des Jours Heureux, très actif sur la commune, rencontre un vif succès puisque ses adhérents sont chaque année plus nombreux. Il accueille, les personnes désireuses de rencontres, de convivialité et d'activités, tous les mardis et jeudis de 14h à 18h.



De très nombreuses activités y sont proposées. Pendant que des membres actifs s'adonnent à la randonnée, d'autres préfèrent des jeux de société.

Une fois par mois, un intervenant extérieur anime un atelier mémoire regroupant une vingtaine de personnes qui entraînent leur mémoire immédiate, visuelle, auditive grâce à des exercices ludiques.

#### Rétrospectives sur le début de l'année :

**JANVIER** Assemblée Générale suivie du pot de l'amitié avec tirage des rois. Fin du mois thé dansant en présence de l'accordéoniste, Stéphanie Rodrigues et ses musiciens qui sont venus faire virevolter les amateurs de danse

**FÉVRIER** Concours de coinche entre retraités des « Club du Val de Saône ». Fin du mois, excursion au bord du Lac d'Annecy pour le Carnaval Vénitien. Une belle journée appréciée de tous.

**MARS** Repas crêpes, préparé par les bénévoles, plus de 700 crêpes dégustées.

**AVRIL** Journée randonnée, organisée par le club de Dommartin avec un déjeuner au restaurant du Golf de la Tour de Salvagny après 3h de marche. Mi-avril, un petit groupe d'adhérents s'est échappé durant 10 jours sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Un joli parcours du Puy en Velay à Conques. Une nouvelle étape est programmée pour 2016.

**JUIN** Voyage d'une dizaine de jours vers Moscou/Saint-Petersbourg. Formidable séjour pour tous. Mi-juin, sortie à Saint-Christophe en Brionnais pour une initiation à la vente au cadran de bovins, suivie d'une dégustation de viande charolaise au restaurant. Fin juin, journée à la ferme à Brullioles avec un repas du terroir servi dans une grange au décor champêtre. L'accueil a été chaleureux, convivial.

**JUILLET** Les « tamalousdémentés », sont partis pour Boucieu le Roy, en Ardèche, avec le pique-nique pour découvrir les gorges de la Doux : en car ? Non, à pied ? Non, mais en vélo rail. Une très belle journée, pleine de bonne humeur.

**AOÛT** Une semaine pour une randonnée découverte à Saint Dié des Vosges : au programme, marche, visites : imagerie d'Épinal, cristallerie de Baccarat, distillerie de mirabelle et dégustations...

**SEPTEMBRE** Le 24, organisation de la pétanque, suivie d'un convivial repas froid.

#### Une foule de projets pour la fin de l'année :

**OCTOBRE** Avant les 1<sup>ers</sup> froids, dernière randonnée avec Dommartin et c'est Albigny qui organise. Après 3h de marche, déjeuner à la Bohemia dans la Dombes.

Retour à Brullioles un stage « Canard » : apprentissage de la découpe, préparation du foie gras et du cou farci sans oublier un somptueux repas.

**NOVEMBRE** Soirée Beaujolais, animée par Magali Perrier, pour les amateurs de cette tradition autour d'un repas dansant.

**DÉCEMBRE** Le 19, traditionnel repas de Noël, suivi de la soirée de la Saint Sylvestre le 31. Rejoignez-nous !

## ADPM

### Pour une nouvelle dynamique du marché

Depuis septembre Albigny est membre de l'ADPM (Association pour le Développement de la Protection des Marchés).

M ton  
arché



Forte de + de 11 ans d'expérience, cette association travaille avec les collectivités locales pour créer, dynamiser et développer les marchés ; circuit de distribution et de proximité préféré des Français. Proposant des services personnalisés sur 5 thématiques : l'accompagnement, le conseil, la formation, l'animation/promotion et la réglementation.

Maintenant qu'Albigny est membre de l'ADPM nous allons pouvoir utiliser ses compétences pour vous permettre de profiter d'un

marché dynamique et répondant davantage à vos besoins.

À l'heure où internet occupe une place centrale dans notre quotidien, faire partie du réseau de l'ADPM est également un moyen de rendre notre marché plus visible sur le web.

En effet, il est référencé sur 2 sites internet (<http://Geomarchés.co> et <http://Mtonmarché.com>). Si le premier s'adresse aux acteurs professionnels des marchés, le second est fait pour vous utilisateurs, puisqu'il propose

aux consommateurs de découvrir l'univers des marchés à travers : des actualités, des événements, des tendances...

Enfin, Mtonmarché.com vous permet de suivre tout l'actualité du marché d'Albigny.

**Mais que cela ne vous prive pas de passer place de Verdun tous les samedis matins pour rencontrer directement vos commerçants.**

De plus, le DAB (Distributeur Automatique de Billets) installé place de Verdun vous permet de retirer de l'argent liquide pour faire vos courses ▶

## PÉGASE

### Les parents d'élèves associés

Connaissez-vous PÉGASE ? Pas le cheval ailé, mais l'association des Parents d'Élèves du Groupe Scolaire d'Albigny sur Saône ?



Cette association a été créée en juin 2014 pour reprendre les missions de la précédente Caisse des Écoles. Elle regroupe une dizaine de parents d'élèves qui élaborent et organisent bénévolement la vie de l'association, aidée des parents qui répondent présents lorsque des compétences ou des besoins d'aide sont nécessaires pour assurer les manifestations programmées.

Au nom de tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire, PÉGASE remercie tous ses bénévoles qui font vivre l'association.

Depuis sa création 3 objectifs :

- établir le lien entre les familles et l'école ;
- prolonger l'action de l'école par des animations et des activités ;
- contribuer à l'amélioration de la vie matérielle et du bien-être des élèves.

Concrètement cela signifie :

- participer à l'écosystème scolaire en prenant part au dialogue avec la Mairie, les parents et les enseignants ;
- organiser chaque année les Élections des Représentants des Parents d'Élèves ;
- favoriser le dialogue autour des TAP en synthétisant les retours d'expérience parents/élèves ;

- organiser des événements (pique-nique de rentrée, bourse aux jouets, défilé aux flambeaux...)
- générer des revenus pour financer des activités scolaires (sortie de fin d'année, spectacles), acheter du matériel informatique ou pour des activités pratiques comme des lunettes pour voir l'éclipse de soleil par exemple) ;
- développer les initiatives des parents d'élèves.

En 2014/2015, PÉGASE a soutenu et développé un projet sur l'écocitoyenneté. Une idée qui est devenue le projet éducatif des écoles et a été réalisée conjointement avec l'École des Frères Voisin, le Conseil Municipal d'Enfants et la Municipalité.



D'ici fin 2015, PÉGASE organisera :

- La Bourse aux jouets samedi 14 novembre ;
- Le défilé aux champions mardi 8 décembre

**Pour suivre l'actualité de PÉGASE ou rejoindre l'association :**

- consulter sur le site <http://pegase.albigny.free.fr> ;
- s'inscrire à la newsletter ;
- envoyer un mail à : [pegase.albigny@free.fr](mailto:pegase.albigny@free.fr)

**En tant qu'Albignolais, venez participer aux manifestations PÉGASE ou rencontrer son équipe pour des projets communs.**

**En tant que parents d'élèves de l'école, soyez les bienvenus dans votre association qui œuvre pour le bien-être vos enfants.**

## À ALBIGNY, LA BIBLIOTHÈQUE C'est reparti !

Beaucoup de changements à la bibliothèque en ce début d'année scolaire !

Établissement public culturel gratuit, la bibliothèque d'Albigny est un lieu pour tous, un espace où tous âges peuvent se rencontrer, échanger, se cultiver, se divertir... Cette année elle se met à la page !

La Municipalité a investi dans un tout nouveau logiciel performant. Grâce à lui vous pourrez accéder, depuis chez vous, au site de la bibliothèque, consulter le catalogue des livres et documents en stock, sous certaines conditions, réserver des documents, accéder à votre compte « lecteur » ou encore prolonger la durée de vos emprunts et consulter directement la listes des nouveautés et des animations.

Pour dynamiser ce service de proximité, la bibliothèque élargit ses heures d'ouverture au public.

À partir du 2 novembre 2015, elle sera ouverte :

- Mardi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 15h à 19h
- Vendredi de 15h30 à 18h

- Samedi de 9h à 12h30.

À noter :

- la bibliothèque sera fermée les mardis de toutes les vacances scolaires.
- Claude (bénévole) poursuit ses séances de contes et de bricolage certains mercredis après-midis.

2015/2016 sera l'année des contes traditionnels avec des lectures de contes classiques, des jeux d'écoute sur les contes, un atelier d'écriture de contes détournés ainsi qu'un atelier poésies autour des contes lors du « Printemps des poètes ».

Sans oublier l'immanquable séance de contes de Noël et le partage des papillotes.

Le personnel de la bibliothèque est composé de Marie Françoise Froment, adjoint territoriale du patrimoine et de bénévoles. Suite au départ de l'une d'entre elles, la Municipalité lance un appel à candidatures de bénévoles. (+ d'info : page 6 de ce bulletin) ▶



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### Comment ça marche ?

Créé lors du précédent mandat, à l'initiative de la Municipalité et sous l'impulsion de Gilbert Convard et Yves Chipier, le CME a pour objectif d'initier les jeunes de CM1 et CM2 à la vie démocratique et à l'apprentissage de la citoyenneté.

Le CME propose, débat et met en œuvre des projets d'intérêt collectif dans des domaines tels que la solidarité, la sécurité, le jeu, l'écologie...

Composé de 12 élèves de CM1/CM2 de l'école des Frères Voisin, élus pour 2 ans, il donne aux jeunes la possibilité de mettre sur pied des projets qui leur tiennent à cœur et permet à la Municipalité d'appréhender les attentes des jeunes Albignolais.

Les membres du CME s'impliquent dans des réalisations concrètes pour donner du sens à leurs actions et ainsi représenter les autres jeunes de leur commune.

#### Actions menées en 2014/2015 :

- soirées sans télévision avec mise à disposition de jeux de société à la salle du Lavoir ;
- chasse aux œufs de Pâques dans le parc de l'Accueil ;
- installation d'un hôtel à insectes à l'école ;
- réflexion sur la sécurité des piétons à proximité des écoles et Montée Bel Air.

**Les élections :** comme chaque année, 6 conseillers sont partis au collège et 6 nouveaux représentants sur les 10 candidats de CM1 ont été élus le 2 octobre dernier pour les remplacer, après une campagne électorale avec profession de foi expliquant motivations et projets.

Bienvenue à **Lou Trenet, Victoria Pili, Mohamed Moustakim, Lou-Ann Bourgeon, Thaïs Broquereau, et Alexandre Moineau**, à qui nous souhaitons un bon mandat ! ▶



## ANIM'MAGIC

### 2<sup>e</sup> édition du « Cabaret du Rêve »

L'association coopérative Anim'Magic, composée d'artistes spécialisés dans l'animation et les spectacles, accueillie gracieusement depuis 2012 dans des locaux du Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or, a offert, le 12 septembre dernier, son second spectacle « Cabaret du Rêve » au profit des patients et de leurs familles.

Le temps maussade et la pluie n'ont pas découragé les nombreux spectateurs, patients de l'hôpital et familles (+ de 180 dont 70 patients) venus pour partager un moment de détente intergénérationnel et assister à un spectacle de cirque sous le chapiteau dressé dans le jardin du Centre Hospitalier Gériatrique d'Albigny.

Pendant plus d'une heure, huit artistes professionnels ont « fait leur cirque » des numéros visuels, enchanteurs et variés pour un spectacle de qualité très apprécié des spectateurs de tous âges. Clowns, jongleurs, ventriloques, magiciens, acrobates et Guignol à la séance de 11h le matin, ont enchanté le public.

Dehors toute la journée, entre deux averses, les plus petits ont profité du grand château gonflable installé

sur le site pour l'occasion et de la maquilleuse toujours beaucoup sollicitée.

Cette belle journée familiale initiée par le CHG est rendue possible grâce à différents partenariats privés et institutionnels dont celui de la Municipalité d'Albigny qui prête, livre et monte le petit matériel nécessaire au bon déroulement de l'animation.

« Le Cabaret du Rêve » qui a lieu à Albigny tous les deux ans, devient au fil des éditions un temps fort de la vie des résidents du Centre et d'Albigny ▶



## BOURSE AUX JOUETS 2015

### Vendez jouets, vêtements enfants et puériculture



Réservez dès aujourd'hui votre samedi 14 novembre et venez participer à la traditionnelle Bourse aux jouets d'Albigny.

Cette manifestation, dédiée à l'enfance est organisée par l'association PÉGASE (Parents d'Élèves du Groupe Scolaire d'Albigny sur Saône). Elle permet de financer des projets et des activités pour l'école maternelle et primaire tout au long de l'année (renouvellement de matériels, sorties, spectacle etc...)

**Vous souhaitez vendre ?** Pour vous débarrasser de vos jouets, vélos, vêtements, matériels de puériculture, livres, DVD, CD ; tout ce qui se rapporte à l'enfant !

Renseignements et/ou réservation de votre emplacement :

- consultez le site Internet de PÉGASE et téléchargez le bulletin d'inscription : <http://pegase.albigny.free.fr>
- contactez les responsables de la Bourse aux jouets au : 06 76 99 14 21 (en journée) ou : 06 22 06 30 29 (après 19h).

**Bourse aux jouets rime avec solidarité :** en fin de journée comme lors des 2 précédentes éditions, vous pourrez donner les invendus à une association caritative locale.

**Vous souhaitez faire des affaires ?** Les chineurs en quête de bonnes affaires sont les bienvenus. Avis aux amateurs.

#### Infos pratiques

- samedi 14 novembre, Espace Henri Saint-Pierre de 8h30 à 18h ;
- entrée gratuite pour les visiteurs ;
- buvette et restauration sur place.

**Venez nombreux faire de bonnes affaires dans une ambiance sympathique et conviviale et participer à la réussite de cette manifestation ▶**

**Oh  
Oh  
Oh  
Oh**

**Le Conseil Municipal invite le PERE NOËL !!**

Afin de faire patienter petits et grands Albignolais, les petits lutins du Conseil Municipal ont une nouvelle fois invité le Père Noël à passer dans la commune le temps d'un calendrier de l'avent revisité...

Il viendra donc en personne récompenser les plus patients de ses petits fans en distribuant papillotes et mandarines...

**Il vous donne rendez-vous aux environs de 18h30 :**

Vendredi 4 décembre, Place de Ringsheim      Samedi 5 décembre, à La Plaine  
Mardi 8 décembre, dans la Cour du Lavoir

Vendredi 11 décembre vers le Clos Bouliste      Samedi 12 décembre au Parking Villevert

Vendredi 18 décembre à La Falaise      Samedi 19 décembre Place Elie Guillon

**Et enfin le jeudi 24 décembre Place Verdun, exceptionnellement à 17h30 !!**

Pour cette dernière apparition et pour bien débiter cette belle soirée festive, le Conseil Municipal invite petits et grands à partager boissons chaudes et friandises !

Manifestation sous réserve de conditions météo adaptées

**3 MÉDECINS :**

- Dr Chloé LADOUS : Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous : 04 78 91 58 34
- Dr Catherine BERNARD DE VILLENEUVE : Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 78 91 70 39
- Docteur Emmanuel GEROUDET : Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 72 02 70 77

**2 KINÉSITHÉRAPEUTES :**

- Jérémie DAGUENET et Nadia ZOELLER
- Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49

**3 INFIRMIÈRES :**

- Annick SALIGNAT
  - Emmanuelle CHALMETTE
  - Aurélie CARRET
- Soins à domicile  
Permanence du lundi au vendredi de 8h45 à 9h : 04 78 91 61 07

**1 ORTHOPHONISTE :**

- Françoise ROCHER :
- Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

**2 OSTÉOPATHES :**

- Lydia SOURIAL  
38 avenue Gabriel Péri  
Tél. 06 31 25 60 17  
Sur rendez-vous
- Francis NYOCK  
2 montée du Chanoine Roulet  
Tél. 09 81 01 72 69  
Sur rendez-vous

**1 PODOLOGUE PÉDICURE :**

- Corinne DESPERT  
Pédicure Podologue D.E.  
2 place de verdun  
69250 ALBIGNY SUR SAONE  
Tél. 04 78 27 03 17

**PHARMACIE DES 2 RIVES**

13 rue Germain  
Tél : 04 78 91 45 09  
Ouverte du lundi matin au vendredi soit de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30  
Fermée le samedi après-midi et le dimanche (sauf jour de garde)  
Mail : pharmades2rives@gmail.com

**STYLE UP COIFFURE**

**Nouveaux horaires, nouveaux tarifs**

Sans rendez-vous :

- du mardi au jeudi, de 9 à 12h et de 14h à 19h
- le vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 19h
- le samedi, de 9h à 16h non stop

Téléphone : 04 78 91 25 04



## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### Novembre 2015

**Samedi 7 et dimanche 8,**

4° salon vins et saveurs, EHSP, 10h à 19h.

**Mercredi 11,** Anciens Combattants et Municipalité, commémoration au monument aux morts, 10h45

**Samedi 14,** PEGASE, bourse aux jouets EHSP, 8h30 à 18h.

**Judi 19,** Jours Heureux, Beaujolais nouveau, EHSP, 19h.

**Dimanche 29,** Albigny Danse, marché de Noël, EHSP, 8h30 à 18h.

### Décembre 2015

**Mardi 8,** FCRD, PEGASE, Municipalité, Commerçants, fête au village, salle du Lavoir et place de Verdun, 18h.

**Samedi 19,** Jours Heureux, repas de Noël, 12h.

**Judi 31,** Jours Heureux, réveillon de fin d'année, EHSP, 20h.

Les élections régionales  
auront lieu les **6 et 13 décembre 2015.**  
Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.

### Janvier 2015

**Vendredi 8,** vœux du Conseil Municipal, EHSP, 19h.

**Vendredi 22,** vœux aux associations, salle du Lavoir, 19h.

**Samedi 16,** MLA, concert, EHSP, 20h.

**Mardi 19,** Jours Heureux, AG, salle du Lavoir, 14h.

**Dimanche 24,** Jours Heureux, thé dansant, EHSP, 14h.

**Dimanche 31,** PEGASE, loto, EHSP, 14h.

## JUILLET À SEPTEMBRE 2015

### Naissances

**RAHIL** Janna née le 1<sup>er</sup> juillet 2015

**DIOT** Raphaël Joël Georges né le 15 juillet 2015

**MARCHADIER** Lola née le 20 juillet 2015

**BILLANDON** Jade Marie née le 22 juillet 2015

**KAZAKAEV** Kamil né le 23 juillet 2015

**BOURGEON** Faustine Colette née le 25 juillet 2015

**SAILLEY** Charlise née le 9 août 2015

**HERMANN** Maxime Ernst Louis né le 12 septembre 2015

**HADZIOMERAGIC** David né le 16 septembre 2015

**ISEBE RADFORT** Joleen Doria née le 21 septembre 2015

### Mariages

**WIART** Pierre-André et GRAVERAU Anne Andrée  
Fernande, le 11 juillet 2015

**LAURENT** Olivier Mathieu et JURADO Marie Valentine,  
le 11 juillet 2015

**JACQUET** Philippe Louis Yves et KREDENS Élodie Marie,  
le 12 septembre 2015

### Décès

**ALVÈS DE OLIVEIRA** Carmo, le 6 juin 2015

**PERRET** Gérard, le 6 juin 2015

**BASTRIES** Bruno, le 23 juin 2015

**GENIN** Henri Marius André, le 15 juillet 2015

**ALOIN** Marcelle Rose Julienne. Épouse COUDERT,  
le 22 juillet 2015

**TOUREILLE** Bernard Pierre Augustin, le 23 juillet 2015

**PERRET** Gisèle Maria Georgette. Veuve SERRE,  
le 8 août 2015

**BOCKSTALLER** Marie-Claude Jacqueline. Épouse COLIN,  
le 11 août 2015

**BOURGET** Louis, le 5 septembre 2015



**FÊTE DU 8 DÉCEMBRE**  
rendez-vous à 18h,  
salle du Lavoir  
et place Verdun